Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20241210-2024-304-AR
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

- - -

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France – 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex

- - -

Arrêté du Président

N°2024 - 304

OBJET : **Examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe - Session 2024**

Arrêté portant liste des candidats admis

Le Président,

Vu le Code général de la Fonction Publique, et notamment les articles L325-1 à L325-51,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2007-108 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux principaux de 2ème classe,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié, relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007 fixant la liste des options pour les concours d'adjoints techniques territoriaux de 1ère classe en application de l'article 3 du décret n°2007-108 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints techniques territoriaux de 1ère classe,

Vu l'arrêté n° 2023-122 du 18 avril 2023 portant ouverture de la session 2024 de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe,

Vu ensemble les arrêtés n° 2022-244 du 14 septembre 2022, et n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant respectivement délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu la convention de co-organisation des concours et examens professionnels entre centres de gestion de l'interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire,

Vu l'arrêté n°2023 – 334 du 11 décembre 2023 portant liste des admis à concourir à la session 2024 de l'examen professionnel d'avancement de grade d'adjoint technique principal de 2ème classe,

Vu le procès procès-verbal de délibération établi par le jury le 10 décembre 2024, fixant la liste des admis à la session 2024 de l'examen professionnel d' avancement de grade d'adjoint technique principal de 2ème classe,

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20241210-2024-304-AR
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

ARRETE

Article 1 : Les candidats déclarés admis à la session 2024 de l'examen professionnel d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe par voie d'avancement de grade sont inscrits sur l'état annexé au présent acte et arrêté à cent vingt (120) admis, répartis comme suit par spécialité :

Spécialités	**Admis**
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	29
Espaces naturels, espaces verts	11
Restauration	21
Environnement, hygiène	59
Total	**120**

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 10 décembre 2024

Publié par affichage électronique
sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr
le 19/12/2024

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours,
de la santé et de l'action sociale

Benoît HAUDIER

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20241210-2024-304-AR
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

ANNEXE A L'ARRETE N°2024 – 304 du 10 décembre 2024
portant liste des admis au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe
(établie à l'issue de l'examen professionnel)

Liste des candidats admis

Spécialité : BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS(29 admis)

Option : Menuisier (1 admis)
LANGE Anthony

Option : Ouvrier d'entretien des équipements sportifs (5 admis)

GONCALVES PEREIRA Patrick	MACIEL Bruno	PASQUET Jason
HETTAL Bilal	MOUTADAYINE Jihad	

Option : Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) (15 admis)

AUBRY Lionel	GALBERT Stéphane	OUMELLAL M'barek
CHEVALME-SALADE Newson	HERRBACH Vincent	PANICO Damien
DA SILVA David	KACHEL Milan	TAZIBT Mohammed
DAUTIL Stefan	LITZINGER David	VERET Serge
DE MEDEIROS David	LOPEZ Dionisio	VIRLOUVET Michel

Option : Serrurier, ferronnier (5 admis)

DONMEZ Veysel	JARRY Dimitri	VINCENT Michael
DURIMEL Jocelyn	MORMIN Olivier	

Option : Agent d'exploitation de la voirie publique (3 admis)

BIAYE Pape Malang	RIBEIRO Alexis
OUADAH Morade	

Spécialité : ESPACES NATURELS, ESPACES VERTS (11 admis)

Option : Employé polyvalent des espaces verts et naturels (11 admis)

ALAPHILIPPE Anthony	DUMEZ Cédric	ORAIN Jerôme
BOUHRIZ Brahim	MARTINS Jarod	SPEHNER Marc
BOUTTEVILLE Christopher	MEZERAI Hicham	SUNARYASA Lucas
DRAPPIER Nelly	MORAND Guillaume	

Spécialité : RESTAURATION (21 admis)

Option : Restauration collective, liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire) (21 admis)

AOUGAH Biassan	CHIBAH Naima	LENEUTRE Alexandre
BA Oumou Fatly	DUCLY Laurence	MARIN Laura
BAY Fatma	EID HANNA Cynthia	MILED Nedia
BELARBI Hanane	GAILLARD François	PATTIER David
BELME Lanise	HAMROUNI Khalil	PONNIN Catherine
BOIGUILE Coumba-Assa	HIREP Marie-Françoise	
BOUCHER Coralie	JACQUIN Nadège	
BOUDJEDRA Nazim	LE FOLL Stéphanie	

Spécialité : ENVIRONNEMENT, HYGIENE (59 admis)

Option : Propreté urbaine, collecte des déchets (28 admis)

BACHIRI Abdelaziz	FILIPPI Aurélia	MARSAT Frédéric
BAUDRY Franck	FOULATIER Sébastien	MEKREZ Saïd
BEN GUIRAT Nassim	GAUTIER Guillaume	MILOCH Fatoum
CIAVALDINI-MARET Clément	GIOVINAZZO Gary	MOUNINE Mohamed
CLAUSSE Romain	LABATUD Logan	MUNCH Vincent
COULON Nicolas	LE GALL Nicolas	OSMANI Yacine
DODU Fabien	LECRECQ Stephanie	OUSSEDRAT Mehdi

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20241210-2024-304-AR
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

(suite)

PENNORS Emilie	ROGER Samuel	ZALLOUZI Mélanie
PEREIRA Xavier	SEROR Jordane	
REDHON David	VICENTE Fernando	

Option : Hygiène et entretien des locaux et espaces publics (30 admis)

ABDI Majda	DAHANI Mustapha	LOISEAU Saida
ALBARET Alison	DEROUICH Karima	MASSON Laurent
ARIS Mohamed	DIAVENDA MAYELA Pamela	MICHEL Betty
BATAILLE Djemes	DJALTI Lekhal	NURSOO Malik
BOLMIN Marcel	EL HASSANI Houria	PLISSON Laetitia
CABELLO-SANCHEZ Sarah	GERMAIN Joyce	RAHMANI Nadia
CALIXTE Sandra	HASSANI Baktha	TALBOT Marie
CHAACHOUA Nabila	JELJELI Meherzia	TERMOUL Samah
COLONNEAU Louisette	KEZ Fatima	VERITE Sabrina
DABDOUBI Nasser	LEBAS Fanny	WALLE Annabelle

Option : Agent d'assainissement (1 admis)

BEDU Alexis

Arrête la présente liste à cent vingt (120) candidats admis.

Fait à Pantin, le 10 décembre 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale,

Centre interdépartemental de Gestion Petite Couronne

Benoît HAUDIER